

**PROCES-VERBAL**  
**EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE  
D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET  
SPORTIVE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE - SESSION 2023**  
**REUNION DE VALIDATION DES NOTES**  
**DU 9 MARS 2023**

Le jeudi 9 mars 2023 à 11h00, les membres du jury de l'examen professionnel d'avancement au grade d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 1<sup>ère</sup> classe se sont réunis au Centre de gestion de Vaucluse, sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER.

**Étaient convoqués et présents :**

*Collège des élus locaux :*

- Madame MICHELIER Valérie, Maire de Caromb, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin, Membre du Conseil d'Administration du CDG 84, Présidente du jury,
- Madame RAYMOND Sandrine, Maire de Saint Pierre de Vassols,

*Collège des personnalités qualifiées :*

- Monsieur DAMBRINE Pierre, Conseiller des APS principal de deuxième classe retraité, ancien Responsable des ERP sportifs, Métropole Toulon Provence Méditerranée,

*Collège des fonctionnaires territoriaux :*

- Monsieur GONGUET Patrice, Attaché principal, Directeur du Service des sports, Mairie de Salon de Provence,
- Madame MERTZ Nathalie, représentante du personnel CAP B.

**Était absent et excusé :**

*Collège des personnalités qualifiées :*

- Monsieur CHARRIERE Jean-Marc, représentant du CNFPT.

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

En application de l'article 6 du décret n° 2011-793 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au III de l'article 17 du décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives :

- Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant.
- Ne participent à l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.
- Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve orale entraîne l'élimination du candidat.

Cette épreuve écrite est anonyme et fait l'objet d'une double correction.

Chaque correcteur a adressé aux membres du jury les notes provisoires qu'il propose d'attribuer à chaque copie ainsi que les fiches individuelles de notation.

Le jury entérine les propositions de notes faites par les correcteurs pour l'épreuve écrite de l'examen professionnel.

Sur les 58 candidats présents, tous ont obtenu une note supérieure à 5/20 et sont donc autorisés à participer à l'épreuve orale.

**ÉPREUVE ORALE**

L'épreuve orale de l'examen professionnel d'avancement au grade d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 1<sup>ère</sup> classe se déroulera du mercredi 5 au vendredi 7 avril 2023 dans les locaux du Centre de gestion de Vaucluse. La réunion d'admission se tiendra vendredi 7 avril 2023 après-midi.

## LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS A PARTICIPER A L'ÉPREUVE ORALE

Après délibération, le jury a arrêté les notes et fixé par ordre alphabétique, ci-après, la liste des candidats autorisés à participer à l'épreuve orale : (58 candidats)

Nom	Prénom
AMOURIQ	Sébastien
AUGEREAU	Cyril
BERLIER	Yann
BERMOND	Celine
BESSET	Vincent
BEZENCON	Catherine
BOUILHOL	Marjorie
BOURGÈS	Céline
CATHALA	Severine
CHAPUIS	Annick
COIN	Alex
CULOTTI	Pascal
DARCQ	Vincent
DECUGIS	Nicolas
DELEBECQUE	Séverine
DEPORTES	Rodolphe
DIHO	Jonathan
DUCROS	Thomas
FABBRI	Audrey
FAGES-TAFANELLI	Eric
FAYOLLE	David
FLEURY	Séverine
FRANGVILLE	Nicolas
GONDY	Marie-Laure
GRAVINA	David
GUERY	Mélinda
JARJAT	Pierrick
JOANNES	Priscillia
JULLION	Maud

Nom	Prénom
KIRKE	Vanessa
KRITTER	Thomas
LAM	Thiet-Hai
LAMAZOUERE	Ophélie
LEMAIRE	Karine
LLOSA	Christophe
MADRIGNAC	Yannick
MAGNIER	Julien
MALESA	Frédéric
MALIGNAGGI	Paul
MARTIN	Laure
MATTERA	Laurent
MAUGERE	Amélie
MELAN	Romain
MELCHOR	Anthony
MIRY	Eric
MONTOYA	Frederic
MORETTON	Damien
MYNY	Stéphane
NAYAGOM	Yvrin
PAULUS	Cedric
PERRUSSEL	Anthony
PICARD	Nathalie
SALICIO	Fabien
SAMPIERI	Stéphanie
TOUGERON	Jessy
VALET	Anthony
VANDENBROUCKE	Leopold
VIZCAINO	Samuel

Fait à Avignon, le 9 mars 2023.

Les membres du Jury,

Le Président du Jury,